

LA TOISON D'OR
VAL DES SEIGNEURS 138/144
1150 BRUXELLES
N° BCE : **BE0850201436**

c/o Citya Bruxelles S.A.
Agence Woluwe
Av. Jacques Brel,36
B-1200 BRUXELLES
N° BCE : **BE 0430.800.556**

Monsieur et Madame NICOLESCU

Avenue Louise 523
1050 Bruxelles

Lot : 00 GD02	N° Client	4000102699
Date document		16/05/2025
Date d'échéance		15/06/2025
Q-P Fds de roulement		435,00 €
Q-P Fds de réserve		569,50 €

Le 16/05/2025

Décompte 01/01/2024 au 31/12/2024

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créditeur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité

RAVAOARISOA Caroline

Tél : 02/737.73.94

Mail : CRAVAOARISOA@citya-belgium.be

Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre copropriété en suivant le chemin d'accès suivant :
<https://www.citya.be/> => Connexion => Votre agence Citya

Votre login : 4000102699

Votre Password : 69915

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s)

344,64 €

ACP LA TOISON D'OR

Solde au 13/05/2025¹

0,00 €

IBAN : BE36 0015 4653 7381

BIC : GEBABEBB

Communication : +++400/0102/69915+++

¹ Date dernière mise à jour banque

A payer à la copropriété

344,64 €

Facture n°	25798	Lot	00 GD02 4000102699	NICOLESCU
------------	-------	-----	--------------------	-----------

Décompte 01/01/2024 au 31/12/2024

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE CONCIERGERIE	45 881,16	116 / 20000		266,11
1-100 DEPENSES COURANTES	33 679,19	116 / 20000		195,34
1-200 FRAIS ASCENSEUR(S)	14 403,73	116 / 20000		83,54
1-300 FRAIS DE GESTION	40 744,08	116 / 20000		236,32
1-400 FRAIS GARAGES	424,00	116 / 20000		2,46
1-500 FRAIS JARDINS	10 031,56	116 / 20000		58,18
1-600 FRAIS CHAUFFAGE ET EAU	172 414,10	946,9 / 172414,1		946,90
2-000 FRAIS DE CONSERVATION	99 215,06	116 / 20000		575,45
2-200 TRAVAUX ASCENSEUR(S)	10 030,78	116 / 20000		58,18
3-000 TRAVAUX GENERAUX SVT DECISION(S) AG	5 517,60	116 / 20000		32,00
				2 454,48
7-101 PROVISIONS 1° TRIMESTRE 2023	-87 500,00	116 / 20000		-507,50
7-102 PROVISIONS 2° TRIMESTRE 2023	-87 500,00	116 / 20000		-507,50
7-103 PROVISIONS 3° TRIMESTRE 2023	-91 625,00	116 / 20000		-531,42
7-104 PROVISIONS 4° TRIMESTRE 2023	-91 625,00	116 / 20000		-531,42
7-300 PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE	-5 517,60	116 / 20000		-32,00
				-2 109,84

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot

344,64